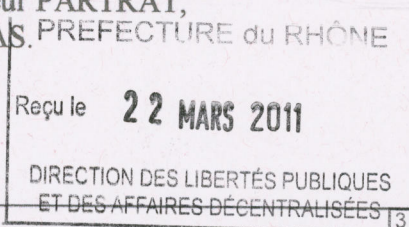


EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 16 MARS 2011

L'An Deux Mille Onze, le Seize Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur FIORINI, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Mme BARET, Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS, Mme JACQUIN, Trésorière Principale St Priest.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur GELIN.



Objet :
Compte
Administratif
2010

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.

Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2010.

Il fait apparaître les résultats suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, un **excédent cumulé de 467 546.57 €**
- Dans la section d'Investissement, un **déficit cumulé de 357 874.00 €**
- Des **restes à réaliser** à reporter en 2011 :
 - o 6 601.63 € en dépenses,
 - o 25 000.00 € en recettes.

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2010,

Après délibération, A l'unanimité,
Le Conseil Syndical :

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2010.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 17 mars 2011.

Le Président

Bernard BEGUIN

